

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 4 septembre 2026 à 20 h 30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Daniel BORDIER, Maire de la commune.

Date de convocation
28 août 2026

Membres présents : Mme Amandine BELLAY, M. Daniel BORDIER, M Julien CHENARD, Mme Aline GIACALONE Mme Marie-Christine HERVOCHON, Mme Nadine LAINÉ, M. Pierre LAURENT, M Anthony LEBRETON, Mme Isabelle LEBRETON, M Edmond LEVEQUE, M Anthony MOUTEL, Mme Anne PAUL, Mme Elodie PETIT JEAN et M Benjamin PRUNIER.

Nombre de conseillers
En exercice 15

Présents 14

Excusés 1

Votants 14

Membres absents excusés : M Cédric DANIEL donne pouvoir à M Julien CHENARD

Membres absents : sans objet

M. Anthony LEBRETON a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

N° 2026-66

Vote du compte financier uniques 2025 (Annule et remplace la délibération 2026-60)

M Daniel BORDIER, Maire ne participe pas au vote et quitte la salle du conseil

En décembre 2025, le conseil a délibéré pour ouvrir des crédits en investissement pour pouvoir régler les factures avant le vote du BP 2026 pour un montant de 262 000 €. Le contrôle budgétaire de la Préfecture a relevé l'absence de restes à réaliser au CFU 2025.

Bien que ce soit la méthode utilisée depuis 15 ans sans que cela nous avait été signalé, ces RAR ont été intégrés, à tort, dans la délibération d'ouverture des crédits. Le conseil a donc, lors de sa séance du 3 juillet 2026 :

- Corrigé la délibération d'ouverture des crédits avant le vote du BP2026
- Pris une délibération constatant les Restes à réaliser 2025
- Voté le CFU 2025 avec ces RAR
- Corrigé la délibération d'affectation des résultats 2025 pour intégrer les RAR 2025
- Corrigé le BP 2026 avec cette nouvelle affectation des résultats

Toutefois, à la date du 03-07-2026, le CFU2025 n'avait pas reçu la validation préalable obligatoire de la DGFiP. Cette dernière l'a validé le 28-07-2026. Il conviendrait donc de revalider le CFU2025 tel qu'il a été présenté le 03-07-2026, ainsi que l'affectation du résultat 2025 et donc le BP2026.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés		622 812,82	519 290,57			622 812,82
Opérations de l'exercice	524 503,07	751 871,52	889 445,28	809 703,77	1 413 948,35	1 561 575,29
TOTAUX	524 503,07	1 374 684,34	1 408 735,85	809 703,77	1 413 948,35	2 184 388,11
Résultat d'exercice		227 368,45	79 741,51			147 626,94
Résultat de clôture		850 181,27	599 032,08			
RAR 2025			224 000,00			
Transfert de résultat		27 149,19	823 032,08			

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents (à l'exception de M Le Maire qui ne participe pas au vote), par vote à main levée, valide le compte financier unique 2025 pour le budget principal.

Pour copie conforme,
Le Maire

